

MISSION LOCALE DU SUD MOSELLAN –

RAPPORT D'ACTIVITES 2019



9 lieux d'accueil – Sarrebourg, Phalsbourg, Fénétrange, Troisfontaines, Mousse, Château-Salins, Dieuze, Albestroff, Vic sur Seille

12 salariés ETP

1 161 jeunes en contact – 1 098 reçus en entretien - 390 jeunes en premier accueil

51% de femmes - 49% d'hommes

57% des jeunes suivis et 61% des jeunes nouvellement accueillis sont titulaires d'un diplôme

57% des jeunes s'inscrivent à la ML dans l'année qui suit la fin de leurs études

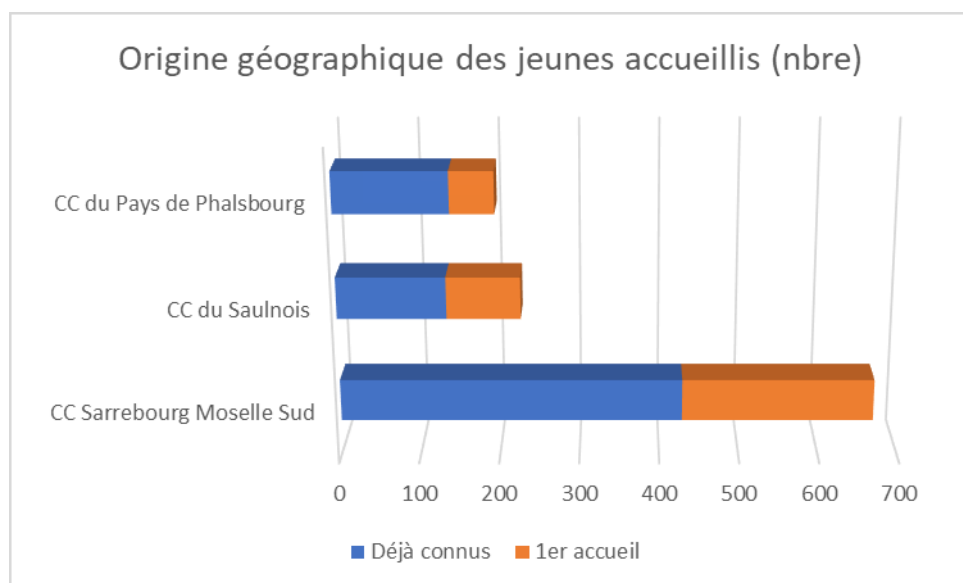
65% des jeunes vivent chez leurs parents, 24% dans un logement autonome et 11% en logement précaire

50% des jeunes possèdent le permis de conduire, 21% sont en cours.

41% se déplacent en voiture, 41% avec les transports en commun, 16% n'ont aucun moyen de transport

Age	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
17 et moins	71	6.5%	20	16 %
18-21 ans	539	49 %	128	63 %
22-25 ans	437	40 %	41	20 %
26 et plus	51	4.5%	1	<1%
Total général	1098	100 %	390	100 %

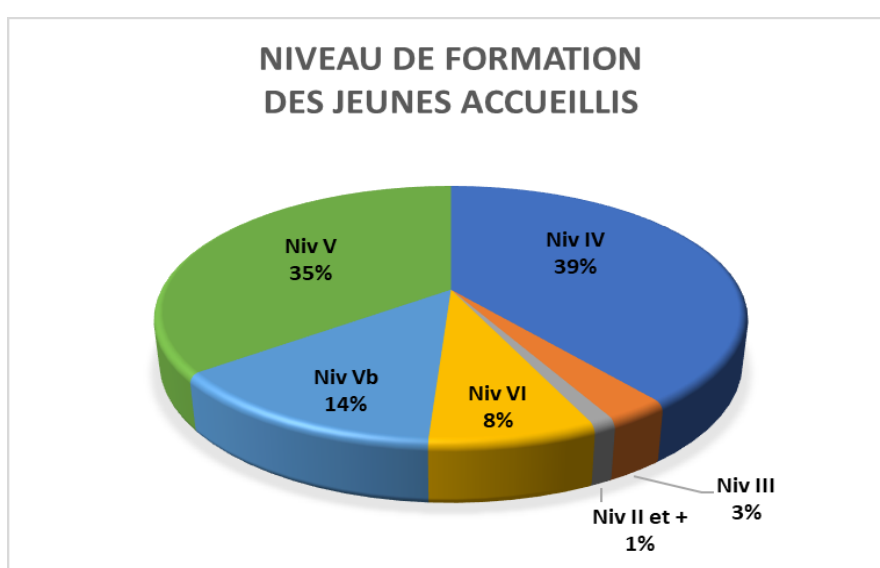
EPCI	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
CC Sarrebourg Moselle Sud	670	61 %	241	62 %
CC du Saulnois	228	21 %	92	24 %
CC du Pays de Phalsbourg	198	18 %	55	14 %
Autres EPCI Limitrophes	2		2	
Total général	1 098	100 %	390	100 %



Zone prioritaire	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
QPV	82	7 %	28	7 %
ZRR	282	26 %	99	25 %
Ni ZRR ni QPV	734	67 %	263	67 %
Total général	1 098	100 %	390	100 %

NIVEAU DE FORMATION ET DE DIPLOME DES JEUNES

Niveau scolaire	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
Niveau VI	87	8 %	23	6 %
Niveau V bis	142	13 %	46	12 %
Niveau V	416	38 %	131	34 %
Niveau IV	407	37 %	177	45 %
Niveau III	35	3 %	10	3%
Niveau II	11	1 %	5	1 %
Total général	1 098	100 %	390	100 %



Niveau de diplôme	Jeunes accueillis	%	Jeunes en 1er Accueil	%
Sans certification validée	302	28 %	91	23 %
Niveau VI	56	5 %	10	3 %
Niveau V bis	117	11 %	53	14 %
Niveau V	267	24 %	84	22 %
Niveau IV	312	28 %	140	36 %
Niveau III	34	3 %	10	3 %
Niveau II	10	1 %	2	< 1 %
Total général	1 098	100 %	390	100 %

MOBILITE DES JEUNES

Le nombre de jeunes titulaires du permis de conduire est en baisse (50 % contre 57 % en 2018) et davantage de jeunes se déplacent avec les transports en commun : le manque de mobilité demeure un des freins majeurs de l'accès à l'emploi. Un peu plus d'1/4 des jeunes accompagnés en Garantie Jeunes ont le fameux sésame.

	Nb de jeunes		Total	%		Total
	F	H		F	H	
Permis (simplifié)						
A-Permis 2 roues (A,AL)	4	22	26	1 %	4 %	2.4 %
B-Automobile	301	248	549	54 %	46 %	50 %
C-Permis professionnel (C,CL,D,E)	1	4	5	NS	< 1 %	0,5 %
Y-Permis en cours (ou Code)	115	112	227	21 %	21 %	21 %
Z-Pas de permis (ou Autre)	173	201	374	31 %	37 %	34 %
Total général	556	542	1 098	100 %	100 %	100 %

	Nb de jeunes		Total	%		Total
	F	H		F	H	
Moyen de locomotion						
1-Automobile	256	198	454	46 %	37 %	41 %
2-Cyclomoteur ou Moto	9	48	57	2 %	9 %	5 %
3-Transport en commun	238	213	451	43 %	39 %	41 %
4-Vélo	7	26	33	1 %	5 %	3 %
5-Aucun (ou non renseigné)	84	87	171	15 %	16 %	16 %
Total général	556	542	1 098	100 %	100 %	100 %

HEBERGEMENT DES JEUNES

Les 2/3 des jeunes habitent encore chez leurs parents. Ce sont les jeunes femmes que l'on retrouve le plus souvent en logement autonome et c'est en progression par rapport à 2018. 11% des jeunes sont en situation de logement précaire.

	Nb de jeunes		Total	%		Total
	F	H		F	H	
Type hébergement						
1-Hébergé par les parents	305	411	716	55 %	76 %	65 %
2-Logement autonome	190	69	259	34 %	13 %	24 %
3-Hébergé par la famille	34	33	67	6 %	6 %	6 %
4-Autre (amis, foyer, CHRS, Hôtel...) SDF	27	29	56	5 %	5 %	5 %
Total général	574	545	1119	100 %	100,0%	100 %

INFORMER LES JEUNES, CREER DES RELAIS

La Mission Locale multiplie les lieux de contacts et de communication en direction des jeunes :

- Permanences d'accueil sur 8 points du territoire : Château-Salins (CC du saulnois), Dieuze (Centre social), Albestroff (mairie), Moussey (CC Sarrebourg Moselle Sud), Fénétrange (Mairie), Troisfontaines (CC Sarrebourg Moselle Sud), Phalsbourg (Maison des Services), Sarrebourg (Siège).
- Accueil des jeunes orientés par Pôle Emploi dans le cadre de la convention de partenariat.
- Accueil des décrocheurs ou potentiels décrocheurs dans le cadre de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs ou à l'initiative des jeunes et /ou de leurs parents : 97 jeunes décrocheurs ont été pris en charge en 2019.
- Information auprès de jeunes scolarisés en recherche d'apprentissage par l'intermédiaire du Centre d'Information et d'Orientation (forum, élèves de 3eme Pré-pro, DIMA, DAIP, 3eme SEGPA), participation au forum de l'insertion organisé par les CIO de Sarrebourg et Sarreguemines à Sarralbe (élèves de 2d Bac Pro)
- Présentation de la Garantie Jeunes en direction de partenaires susceptibles d'orienter des jeunes vers le dispositif : travailleurs sociaux du Conseil départemental, conseillers Pôle Emploi, Communes, membres du Service Public de l'Emploi, Phalsbourg Loisirs...
- Participation aux réunions d'information, bilans des actions de formation, relais avec le dispositif d'accompagnement de l'Education Nationale (MLDS).
- Informations relayées par l'intermédiaire de notre page Facebook : les actions de la Mission Locale, les offres d'emploi, les formations ou via la newsletter de la MDE à destination des partenaires et des élus.
- Communication via des affiches, articles de presse, radio locale.

34% des jeunes accueillis à la Mission Locale ont quitté le système scolaire depuis moins de 6 mois (57% depuis moins d'un an). Un peu plus d'un quart des jeunes viennent plus de 2 ans après la fin de leurs études.

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

- Depuis 2017, l'accompagnement global des jeunes est mis en œuvre dans le cadre du PACEA : parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.
- Il peut être proposé après un diagnostic de la situation dans laquelle se trouve le jeune, de ses projets et de ses besoins. Le parcours comprend plusieurs phases d'accompagnement adaptées à son profil et dont les objectifs sont fixés avec lui.
- Il peut donc comprendre des formations, un accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, à la recherche d'emploi, à la création d'activité, l'orientation vers des partenaires spécifiques, la mise en place d'actions sociales.
- La Garantie Jeunes est la forme la plus intensive et privilégie la multiplication des expériences professionnelles.

En 2019, 526 jeunes ont été accompagnés en PACEA dont 204 d'entre eux dans sa forme la plus intense.

S'ORIENTER, DECOUVRIR LES METIERS, LES ENTREPRISES

Les actions favorisant les rencontres jeunes – entreprises

- **L'orientation professionnelle des jeunes** est abordée en individuel durant les entretiens et sous forme d'ateliers collectifs. 88 jeunes ont été tout particulièrement suivis dans le cadre d'un accompagnement à l'orientation active. Celui-ci s'appuie sur la connaissance des métiers, l'environnement économique, l'évaluation du niveau scolaire, des périodes d'immersion en entreprise. Les jeunes sont invités à participer à l'ensemble des actions menées par la Mission Locale ou interventions de partenaires qui permettent d'élargir les choix professionnels. Ces actions sont ouvertes à l'ensemble des jeunes accueillis.
- L'atelier d'orientation intéresse tout particulièrement les jeunes qui s'inscrivent pour la première fois à la Mission Locale : ils représentent plus de la moitié des participants. C'est un outil qui permet aussi de mieux connaître les jeunes et d'instaurer un accompagnement sur la durée avec des objectifs qui peuvent se concrétiser rapidement (18 jeunes ont accédé à un emploi, 10 à une formation) ou qui nécessitent ensuite un accompagnement plus renforcé comme la Garantie Jeunes. 61 jeunes ont réalisé une période d'immersion (78 périodes au total) et 54 ont validé leur projet d'orientation

Les visites d'entreprises font partie du processus d'orientation et de diversification des connaissances des jeunes sur le monde du travail, les visites de centres de formation permettent de valider des projets de formation et les interventions de professionnels viennent compléter les informations sur les métiers.

- Visites d'entreprises :

Eurial ^{Château-Salins} – industrie agroalimentaire en amont d'un job dating.

Kuhn ^{Saverne} – matériels agricoles -

Transport Bouché – ^{Phalsbourg} Logistique

Kéolis ^{Sarrebourg} Transport scolaire – interurbain - voyageurs

A.Klein ^{Hartzviller} menuiserie bâtiment (en amont d'une offre de formation)

Norauto ^{Sarrebourg} maintenance mécanique auto (en amont d'une offre de formation)

- **Visites de centres de formation** : le projet de visite du centre de formation des compagnons du devoir à Strasbourg a été reporté à l'année suivante.
- **Interventions** mensuelles des 3 armées (Terre, Air, marine)
- **Périodes de mises en situation professionnelle**. 77 périodes dans le cadre de la découverte d'un métier ou de la confirmation d'un projet professionnel (+22% par rapport à 2019)
- **6 jeunes** ont commencé un service civique dans une association ou un service public.

L'ACCES A L'EMPLOI – ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET SERVICES AUX ENTREPRISES

Garantie Jeunes

Généralisée à l'ensemble du territoire national en 2017, la Garantie Jeunes vise à accompagner des jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité vers l'autonomie en leur permettant notamment de multiplier les expériences professionnelles. La Garantie Jeunes débute par un temps collectif intensif de 4 semaines, avec une présence quotidienne à la Mission Locale suivi d'un accompagnement individuel et collectif selon les besoins pendant les 11 mois suivants.

Les jeunes perçoivent une allocation mensuelle leur permettant de sécuriser le quotidien et les démarches à réaliser.

Le travail avec la Mission Locale permet aux jeunes de développer leurs compétences sociales, de se créer un réseau social et professionnel, de valoriser leurs potentiels auprès des employeurs, reprendre confiance en soi et multiplier les situations professionnelles pour construire une expérience valorisable.

L'objectif est d'amener les jeunes à l'emploi à l'issue des 12 mois d'accompagnement ou leur permettre de réaliser 80 jours en entreprise. Les objectifs d'entrées en 2019 étaient de 115 qui s'ajoutent aux jeunes entrés en 2018 et qui poursuivent leur parcours en 2019.

- Comme chaque année, une session collective a été délocalisée à Château Salins dans les locaux de la Communauté de Communes du Saulnois, et la navette permet de véhiculer les jeunes non mobiles sur les deux sites : Château-Salins ou Sarrebourg.
- les intervenants extérieurs sont toujours au rendez-vous – parrains du ProBTP, responsables d'agences intérimaires, Wimoov, Finances et pédagogie, Centre de Médecine Préventive, Pôle Emploi.

Les commissions locales ont été successivement présidées par Mme la Sous-préfète Magali MARTIN puis par M. le Sous-Préfet Christophe DUVERNE.

207 jeunes ont bénéficié du dispositif en 2019 (dont 113 entrées dans l'année).

23% des jeunes quittent le dispositif avant la fin pour une réorientation vers un autre dispositif (chantier d'insertion), un déménagement ou une exclusion consécutive à l'insuffisance de démarches.

75% des jeunes qui suivent un parcours complet réalisent au moins une période d'immersion en entreprise dès les 2 premiers mois, 86% au cours des 4 premiers mois et 97% au cours de l'année.

A l'issue du parcours, 68% des jeunes ont atteint l'un des objectifs visés : sortir du dispositif en situation d'emploi, en situation de formation qualifiante ou bien avoir cumulé au minimum 4 mois en entreprise durant l'année.

Promotion de l'alternance

L'alternance et en particulier l'apprentissage ont fait l'objet d'une offre de services structurée tout au long de l'année : promotion de l'alternance auprès des jeunes (individuelle et collective avec les développeurs de l'apprentissage), validation du projet professionnel à travers l'orientation active, accompagnement à la recherche de contrats, mise en place de période d'immersion en entreprise, veille sur les contrats proposés localement via les chambres consulaires, les CFA, l'Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture, Pôle emploi.

Les décrets relatifs à la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » promulguée le 5 septembre 2018 apparaissent au premier semestre 2019 (mise en œuvre de l'aide unique aux employeurs, aide au permis de conduire, revalorisation des rémunérations, possibilité de rupture par l'apprenti) sont autant d'information à diffuser auprès des publics mais également auprès des employeurs. La Mission Locale participe à une réunion organisée par la Direccte et la Maison de l'Emploi en direction des employeurs intéressés en juillet.

84 jeunes ont été accompagnés dans une démarche spécifique ; durant cet accompagnement, 39 périodes d'immersion ont été réalisées, 25 contrats en alternance, 19 autres contrats de travail ont été signés et 8 jeunes sont entrées en formation hors alternance. Le nombre de jeunes en apprentissage suivis par la Mission Locale a progressé de 23%.

Parrainage

L'ensemble des jeunes accompagnés dans la Garantie Jeunes ont bénéficié du parrainage par l'intervention des parrains ProBTP et de l'agence de travail temporaire Recrutement Services.

Au programme : simulations d'entretiens d'embauche, travail sur les comportements et les savoirs-être, connaissance de l'organisation d'une entreprise, mises en relation sur des offres.

41 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel :

- action de remotivation, reprise de confiance en soi à travers l'appropriation des codes de la communication, la gestion du stress.
- accompagnement dans la recherche d'emploi dans le secteur du BTP (CV, simulation, ciblage d'entreprise)
- préparation à la sélection au concours d'aide-soignant ou de moniteur éducateur (Saulnois).
- 11 jeunes ont également participé à des ateliers collectifs hebdomadaires visant le développement d'aptitudes au métier d'employé de commerce.

67% des jeunes sont en emploi ou en formation à la sortie du parrainage.

Ateliers savoir- être

4 x 5 demi-journées « relooking » ont été animés par Caroline VIGE, conseillère en image.

Mettre toutes les chances de son côté lors d'un entretien d'embauche en ayant une présentation et une attitude adéquate avec le métier et reprendre confiance en soi : ce sont les objectifs des ateliers menés sur 5 demi-journées (conseils sur la tenue vestimentaire, les couleurs, le maquillage, la coiffure).

Ils se sont déroulés en mai, juin, septembre et novembre à Sarrebourg, en septembre à Château-Salins.

Partenariat avec Pôle Emploi

Une conseillère Pôle Emploi est mise à disposition de la Mission Locale pour 0.3 ETP, elle assure le relais d'informations entre les deux structures et reçoit des jeunes pour les familiariser avec les outils numériques et en particulier leur espace personnel. Elle dispose d'une connexion pour consulter les dossiers des demandeurs d'emplois et des entreprises. Le Pôle Emploi et la Mission Locale ont signé une convention de coopération qui prévoit une complémentarité de l'offre de service. Celle-ci prévoit aussi l'accompagnement d'environ 200 jeunes inscrits à Pôle Emploi.

Les emplois d'avenir

Les derniers contrats en emplois d'avenir ont été signés en juin 2017 et se poursuivent jusqu'en juin 2020 pour certains d'entre eux.

Au cours de l'année 2019, la Mission Locale a suivi 19 jeunes en cours d'emploi.

4 ont obtenu un diplôme qualifiant.

Sur les 17 jeunes sortis de ce dispositif, 8 ont signé un contrat de travail avec le même employeur ou ont été maintenu en CDI, 3 ont signé chez un autre employeur, 1 jeune a créé son entreprise.

Nature des contrats

Parmi les jeunes suivis par la Mission Locale en 2019, 495 ont accédé à l'emploi au cours de l'année (pour 919 contrats).

43 ont signé un contrat en alternance (en hausse par rapport à 2018).

Catégorie situation	Type situation ou type contrat et mesure	Nb de situation	Nb de jeunes
Emploi	CDD	217	171
	CDD temps partiel	138	93
	CDI	67	67
	CDI temps partiel	56	54
	CUI non marchand	10	9
	CDD insertion	18	14
	CDD Intérim	364	152
	CDD Saisonnier	3	3
	Création d'entreprise	2	2
	Contrat volontariat	1	1
Total Emploi hors alternance		876	452*
Alternance	Contrat d'apprentissage	38	38
	Contrat de professionnalisation	5	5
Contrat en Alternance Total		43	43

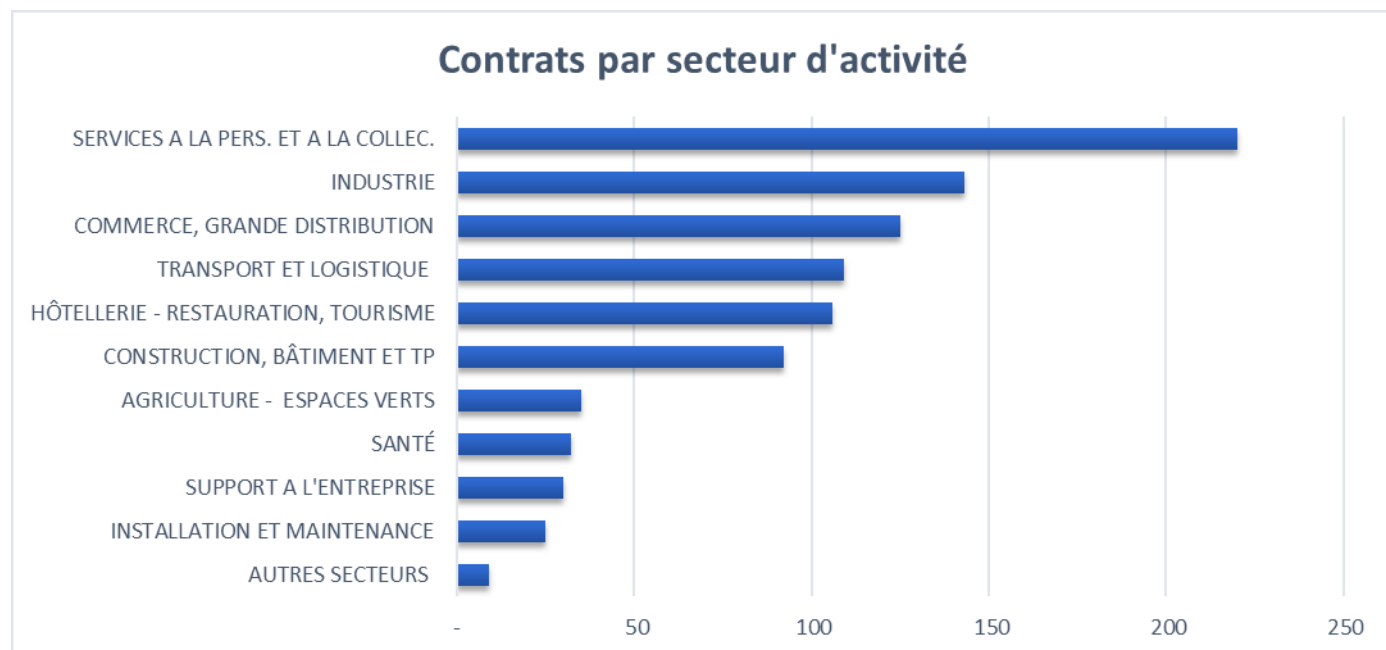
Près de 70% des contrats sont d'une durée de moins de 6 mois, mais c'est 10 points de moins que l'année précédente avec un report sur les CDI qui passent de 8.8 % à 13.6 %.

Catégorie situation	Nb entrée en situation	%	Nb de jeunes
Emploi CDD < 6 mois	631	68.7%	293
Emploi CDD > 6 mois	118	12.8%	112
Contrat en Alternance	43	4.7%	43
Emploi CDI	125	13.6%	121
Emploi non salarié	2	%	2
Total général	919	100,0%	495*

*un jeune peut cumuler différents types de contrats, le nombre total de jeunes concernés n'est donc pas égal à la somme du nombre de jeunes par type de contrats.

Les périodes d'immersion en entreprise permettent de valider un projet mais aussi d'initier une démarche de recrutement. Ainsi pour l'année 2019, 198 jeunes soit 18% des jeunes accueillis ont réalisé une ou plusieurs immersions en entreprise (371 périodes soit +26% par rapport à 2018, +55% par rapport à 2017).

Les jeunes accèdent à l'emploi en priorité dans les services à la personne et à la collectivité, l'industrie, le commerce, la logistique, les secteurs du tourisme et de la restauration puis le bâtiment et les travaux publics.



Au 31 décembre 2019, 320 jeunes sont en situation d'emploi, 96 jeunes sont en formation et 19 sont scolarisés.

LA FORMATION DES JEUNES

La Mission Locale informe les jeunes des différentes formations mises en place par les financeurs, participe aux réunions d'informations, aux recrutements, aux bilans intermédiaires et finaux.

En amont, elle propose aux jeunes une évaluation de leur niveau scolaire afin de les positionner au mieux sur les actions de formation. L'évaluation est réalisée à la Mission Locale par le Greta Lorraine Est : 22 jeunes ont pu être évalués.

Le projet de formation est souvent l'aboutissement du projet professionnel du jeune qui a été travaillé avec les outils de l'atelier d'orientation ou avec des intervenants (professionnels, parrains...). Le projet est généralement validé en amont par une période d'immersion en entreprise. Mais c'est aussi parfois une opportunité que les jeunes saisissent au vu des perspectives d'emploi locales qui leurs sont présentées, d'où l'importance de l'implication des entreprises et la communication. Nous nous y employons par des visites d'entreprises et par une diffusion large de l'offre de formation sur notre page Facebook.

Le Plan d'Investissement dans les Compétences PIC mis en place par le gouvernement en 2018 a pour objectif de renforcer les compétences et améliorer la qualification par la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi, pour permettre un retour à l'emploi. A travers les pactes régionaux, les Conseils Régionaux ont été associés au déploiement d'un nombre important de formations, permettant ainsi une forte augmentation de l'offre sur notre bassin. La programmation s'est faite aussi en complémentarité des achats de formation réalisés par Pôle Emploi.

On retrouve des formations :

- * dont les besoins sont récurrents dans les métiers des services à la personne, l'artisanat, la restauration, le transport, la sécurité, le bâtiment
- * qui répondent à des besoins exprimés par les entreprises locales : à l'exemple de la pose en menuiserie, la mécanique auto, les services en Ehpad ;
- * des formations en gestion de stock en lien avec l'implantation de NORMA
- * qui correspondent à l'évolution des nouvelles technologies : maîtrise de l'environnement numérique, fabrication additive.

23 jeunes ont suivi une action de formation en amont d'un recrutement (POE individuelle, collective ou AFPR, outils gérés par Pôle Emploi).

Dans le cadre du budget alloué à la Garantie Jeunes, la Mission Locale a pris en charge la formation Sauveteur Secouriste du Travail pour 54 jeunes.

Au total, ce sont plus de 200 jeunes qui ont bénéficié d'une ou plusieurs formations financées par le Conseil Régional Grand Est, Pôle Emploi, l'Etat ou les employeurs via leur OPCA.

SOUTIEN AUX DECROCHEURS SCOLAIRES

La question de la prévention et de la lutte contre toutes les formes de décrochage est un axe prioritaire du service public régional de l'orientation à l'échelle du Grand Est.

Les concertations entre le Conseil Régional et les Autorités Académiques de l'Education Nationale au cours de l'année 2019, ont permis de définir les modalités de mise en œuvre des Plateformes de Soutien et d'Accompagnement des Décrocheurs (PSAD).

La prévention du décrochage relève des missions ordinaires de l'Education Nationale mais lorsqu'aucune solution n'a pu être trouvée, une collaboration entre les CIO et les Missions Locales est initiée afin d'élargir le panel de solutions à proposer aux jeunes et à leurs parents.

Un rapprochement entre les systèmes informatiques des deux entités permet de repérer les jeunes déjà pris en charge par la Mission Locale ou le CIO, d'actualiser leurs situations et de mener des actions conjointes en direction de ceux qui n'ont pas encore pris contact.

Depuis 2019, les PSAD sont copilotées par les Directeurs des Missions Locales et des Centres d'Information et d'Orientation qui définissent les actions, offres et dispositifs appropriés en fonction des besoins exprimés par les jeunes qui ont accepté l'accompagnement. Ce co-pilotage se met en place progressivement.

En parallèle des phases de concertation, la Mission locale a mené des actions en direction des jeunes déjà connus :

- repérage des jeunes dits « décrocheurs », sortis de l'école sans qualification depuis moins d'un an,
- mise à jour de leur situation
- information sur les dispositifs mobilisables, l'offre de service de la Mission Locale pour les jeunes sans solution

97 jeunes ont accepté d'être accompagnés. Durant cette période, 2 jeunes ont été rescolarisés mais 21 ont intégré une formation professionnelle, 31 ont occupé un emploi (dont 7 en apprentissage) et 23 ont réalisé une période d'immersion en entreprise dans le cadre d'une découverte des métiers.

La Mission Locale a également présenté ses services à des élèves de Lycées professionnels en classe de terminale et à des jeunes de la Maison d'Enfants à Caractère Social de Lettenbach.

L'ACCES A LA SANTE

Sensibiliser les jeunes à leur santé et répondre à leurs besoins :

Au cours de l'année, les questions de santé ont été abordées avec plus de 186 jeunes soit 14% des jeunes accueillis.

Sous le slogan « le baromètre de ma santé » la Mission Locale propose différentes interventions permettant d'informer sur des sujets de santé, établir un diagnostic médical et engager des démarches de soins si nécessaires :

- intervention du Centre de Médecine Préventive en amont d'un bilan de santé organisé sur le site de Vandoeuvre-lès-Nancy,
- intervention d'une infirmière du CeGIDD Centre Gratuit d'Information de Diagnostic et de Dépistage des infections sexuellement transmissibles. A l'issue de cette intervention qui aborde la vie sexuelle et affective, les jeunes qui le souhaitent peuvent se faire dépister,
- fourniture de kit hygiène Croix Rouge aux jeunes en situation de précarité,
- vérification et mise à jour des dossiers CPAM des jeunes,
- proposition d'une complémentaire santé à coût réduit
- animation d'un atelier ou plusieurs ateliers dans le cadre de la campagne du « moi(s) sans tabac.

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes, les conseillères orientent les jeunes vers des partenaires santé et apportent leur soutien dans les démarches administratives ou les suivis de dossier. De nombreux services nous mettent à disposition des interlocuteurs dédiés.

Coaching physique et mental

Lors d'un entretien d'embauche, les savoir-être sont importants. La confiance en soi, la gestion du stress et des enjeux sont des notions que l'on retrouve dans le coaching sportif en complément du dynamisme que procure l'activité sportive. En partenariat avec le Club CSA Picardie du 1^{er} régiment d'Infanterie de Sarrebourg, nous avons élaboré une action intitulée « Bien dans sa tête, bien dans son corps » permettant à des jeunes de découvrir ou de re-découvrir des activités physiques variées. En complément de cette remise en forme, un formateur de la gendarmerie, conseiller technique auprès de la fédération des Clubs de Défense anime des séances de gestion du stress et de conseils nutritionnels.

L'ACCES A LA MOBILITE

Parmi les jeunes accueillis, 50% détiennent le permis de conduire (54% des femmes - 46% des hommes) et 21% sont en cours de permis.

La mobilité reste un frein majeur à l'accès à l'emploi surtout chez les jeunes qui possèdent les niveaux de formation les plus bas ou chez les jeunes qui n'ont jamais travaillé ou travaillent de façon irrégulière.

Moins de 30% des jeunes accompagnés en Garantie Jeunes sont titulaires du permis de conduire (autant sont en cours de permis).

Les jeunes qui peuvent se déplacer avec un véhicule ont souvent des difficultés à assumer les charges financières de leur mobilité (assurance, réparations ...).

Partenariat Wimoov

Depuis 2018, l'association Wimoov intervient sur l'ensemble des promotions Garantie Jeunes afin de présenter les différents moyens de transports en commun sur le territoire, les services en matière de prêts de véhicules, de réparations et contrôle technique à coûts réduits (garage solidaire), micro-crédits, aide à l'achat d'un véhicule d'occasion.

61 jeunes ont bénéficié d'un bilan mobilité, d'un prêt de véhicule, d'un micro-crédit, d'une information sur un garage solidaire.

Wimoov propose également des actions pédagogiques en direction des jeunes. Le module de sensibilisation à la sécurité routière a été intégré dans le collectif de la Garantie Jeunes. Depuis septembre 2019, les jeunes peuvent également être soutenu dans la préparation du code de la route (séances organisées dans les locaux de la Garantie Jeunes).

En octobre 2019, la Mission Locale et Wimoov se sont associés à l'opération « Liberté, Mobilité, Culture » en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux. L'objectif était de coupler une visite culturelle à un exercice pédagogique lié à la mobilité. Ainsi, un groupe de 7 jeunes a organisé les modalités de leur déplacement pour une visite du Centre Pompidou de Metz.

Aides financières

Le Fonds d'Aides aux Jeunes (département, communes) permet d'aider les jeunes dans leurs déplacements (billets de train, carburant, carte grise, éventuellement contrôle technique, repas lors de déplacement, assurance voiture (2 mois).

Les billets emploi formation mis en place par le Conseil Régional et prescrits par la Mission Locale permettent de bénéficier de 80% de réduction sur les TER Grand Est dans le cadre de démarches d'insertion professionnelle.

Pour alléger le coût du permis de conduire, les conseillers mobilisent le Fonds d'Aides aux Jeunes et l'allocation PACEA. La préparation du permis de conduire peut-être un objectif de la Garantie Jeunes.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes a octroyé 6 700 € pour des aides aux transport et des leçons de conduite.

L'ACCES AU LOGEMENT

Deux tiers des jeunes reçus en 2019 habitent chez leurs parents, 24% des jeunes vivent en logement autonomes et 11% des jeunes vivent dans des conditions précaires (famille, amis, hôtel, foyers).

Depuis septembre 2018, la Mission Locale est support d'une plateforme logement labellisée par le Conseil Régional du Grand Est.

« Loj'Toît Jeunes » s'adresse aux moins de 30 ans, demandeurs d'emploi ou salariés en mobilité professionnelle, en apprentissage, en intérim....

Elle a pour objectifs d'informer sur les droits et devoirs, rendre lisible les différentes aides financières auprès des locataires et des propriétaires, accompagner dans les démarches administratives, animer des ateliers thématiques (budget, écogestes), faciliter l'accès au logement des jeunes par des partenariats avec les acteurs locaux du logement, recenser et mobiliser des solutions de logements transitoires ou innovantes.

Après une période de communication auprès des partenaires, la Mission locale a finalisé des outils de communication en direction du public et un livret « mémento » des conseils essentiels pour les jeunes en recherche de logement.

Une conseillère de la Mission Locale accompagne de façon individualisée les jeunes dans leurs démarches liées à l'accès dans le logement ;

Elle anime des ateliers logement auprès des jeunes et coordonne des interventions de partenaires : Mon Bus éco-malin avec le Département de la Moselle, ateliers budget avec Finances et Pédagogie – 100 jeunes sont concernés.

Elle a été sollicitée dans le cadre de l'élaboration du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées et du diagnostic préalable à l'élaboration du Plan Local pour l'Habitat de Sarrebourg.

Un comité de pilotage en décembre 2019 a permis de réunir les principaux partenaires locaux en contact avec le public concerné et/ou gestionnaires d'une offre de logement : les structures d'Insertion par l'Economique, le Conseil Départemental, Pôle emploi, le Centre de Formation pour Apprentis, les CCAS de Sarrebourg et Phalsbourg, les bailleurs sociaux, la sous-préfecture, l'Union locale des Propriétaires Indépendants, l'Union Régionale pour l'Habitat des jeunes et le service jeunesse du Conseil Régional.

Ce comité a été l'occasion de préciser les objectifs de la plateforme, les démarches et actions engagées, les premiers constats sur le public reçu et de constater l'intérêt des partenaires pour ce dispositif.

En 2019, 65 jeunes ont été accompagnés en individuel sur des questions liées au logement. 62% disposaient de ressources (pour moitié un salaire, pour moitié une rémunération de stage ou une allocation) ; 21 étaient logés par des tiers principalement de la famille (hors parents), 39 recherchaient un logement et 22 ont pu y accéder.